

n'allez pas croire que nous cherchons par là à vous refuser des renseignements. Nous sommes ici pour vous fournir des réponses franches et complètes à toutes questions régulières que vous pourrez juger opportun de nous poser à l'égard de tout sujet relevant de mon ministère.

Nous espérons donc pouvoir répondre à fond à toutes vos questions. En guise de préambule, il serait peut-être intéressant pour le comité que je fasse une brève revue de l'activité de l'industrie de la pêche et des travaux de mon ministère pour l'année écoulée, revue qui pourrait servir d'arrière-plan à la discussion détaillée des crédits individuels.

Tout d'abord je voudrais vous dire quelques mots au sujet de l'état actuel de l'économie générale de l'industrie en cause. En fait de comparaison j'ai pensé qu'il serait plus intéressant d'analyser les changements qui se sont produits au cours des cinq dernières années plutôt que ceux qui sont intervenus de 1957 à 1958. Si je tiens à faire cette comparaison, c'est qu'elle vous fournira, à mon sens, un tableau plus fidèle de la tendance générale de l'industrie de la pêche.

Je ne voudrais pas consacrer trop de temps à vous donner de longues statistiques relativement aux diverses années en cause; aussi je me contenterai de vous dire qu'il s'est manifesté au sein de l'industrie de la pêche une tendance générale à l'accroissement à peu près à tous les paliers. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu chaque année des baisses temporaires dans l'un ou l'autre secteur de cette industrie. Néanmoins, on peut dire qu'en général les pêches se sont accrues et on pris de plus en plus d'importance dans notre économie en général.

Les prises globales de poisson de mer se sont élevées à 1.73 milliards de livres en 1953 pour atteindre en 1958, malgré une baisse sensible dans le cas de Terre-Neuve, un total de 1.85 milliards de livres, soit une augmentation d'environ 100 millions de livres au cours des cinq dernières années.

La valeur en argent des prises est encore plus frappante, — le total étant passé de 76.3 millions à 101.6 millions — soit une hausse de plus de 30 p. 100 pendant la période quinquennale susmentionnée. Un facteur important de cet accroissement a été, bien entendu, l'augmentation des prises en Colombie-Britannique par suite des montaisons exceptionnellement fortes de saumon sockeye dans la Fraser. Toutefois, dans les quatre provinces de l'Atlantique, à l'exclusion de Terre-Neuve, la valeur des prises s'est établie à 6.6 millions de plus en 1958 qu'en 1953. Ce chiffre représente une hausse de plus de 20 p. 100. L'accroissement dans cette région indique clairement l'intérêt redoublé qu'on porte à la pêche dans les Maritimes et le Québec.

A mentionner ici que la mise en service d'embarcations plus efficaces constitue un élément important. Dans ma province natale, l'île du Prince-Édouard, on a observé une augmentation de 2.8 millions à 3.7 millions de dollars au cours des cinq dernières années. Cette amélioration est sans conteste la conséquence de la mise en oeuvre d'une flotte complètement neuve de bateaux de pêche au large de Souris, dans l'île du Prince-Édouard.

Ainsi que je l'ai mentionné, 1958 a été pour Terre-Neuve une année décevante, alors que la valeur des prises a baissé à 11.4 millions contre 12 millions en 1953 et 13.6 millions en 1957. Vous pouvez donc constater qu'il s'est produit de 1957 à 1958 une baisse dans la valeur des prises à Terre-Neuve d'un peu plus de 1 million, soit environ 10 p. 100. Néanmoins, la tendance au cours des années s'est exercée vers la hausse à Terre-Neuve et les chiffres de 1958 ne sont pas vraiment caractéristiques. A Terre-Neuve, tout comme dans les autres régions de l'Atlantique, les flottes de bateaux pêcheurs s'améliorent sans cesse et le secteur du poisson congelé continue à jouir d'un marché toujours grandissant.

Du point de vue de la vente, nous sommes présentement au commencement d'une nouvelle année de production; les stocks sont bas et l'on observe une forte demande à l'égard de tous les principaux produits de la pêche. Les rapports qui nous sont parvenus quant aux prix payés au cours de la saison de pêche hivernale